

Mouvement intra-académique ATSS – Calendrier 2020

Rappel concernant les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF: les agents souhaitant changer d'académie devaient obligatoirement se préinscrire sur AMIA du 20 février au 19 mars 2020.

Dates	Opérations
Du jeudi 26 mars au lundi 20 avril 2020	Ouverture du serveur AMIA : - Consultation des postes vacants - Saisie des vœux de mutation Envoi du dossier de mobilité au titre du handicap (annexe 5) par l'agent à la médecine de prévention du rectorat dont il dépend.
Du lundi 20 avril au jeudi 23 avril 2020	Edition de la confirmation de demande de mutation par l'agent
Jusqu'au vendredi 24 avril 2020 (délai de rigueur) <i>En l'absence de transmission, la demande sera automatiquement annulée.</i>	Envoi de la confirmation de demande de mutation accompagnée des pièces justificatives sous couvert du supérieur hiérarchique par l'agent
Jusqu'au jeudi 07 mai 2020	Entretiens avec les structures pour les postes profilés (PPr)
Jusqu'au lundi 11 mai 2020	Remontée des classements PPr par les structures
A partir du lundi 11 mai 2020	Affichage et publication sur AMIA des avis portés sur les demandes de mutation
Le mercredi 27 mai 2020	Edition et affichage des caractéristiques retenues pour les demandes de mutation sur des postes non profilés
Jusqu'au mercredi 03 juin 2020	Demandes de corrections des agents par mail
Jusqu'au vendredi 05 juin 2020	Examen des demandes de corrections par l'administration et information de la suite réservée auprès des demandeurs
Mardi 16 juin 2020	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les AAE
Vendredi 26 juin 2020	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les SAENES, ADJAENES, INFENES, ASSAE, TEC RF affectés dans le second degré et ATRF